

Le Sancto-Prixin

SAINT-PRIEST DE GIMEL

2021

LA GARE DE CORRÈZE LA CROIX ROUGE LE MONS
L'ETANG DE BRACH LA GANE BRACH
LES BONNES LE CHAMEYROT AU MOULIN L'ESCUROT
LE BOURG DE SAINT-PRIEST DE GIMEL VIEILLASCAUX
CAUX POUYMAS-BAS POUYMAS-HAUT LAUBAZINE



SOMMAIRE

■ La vie communale	4	■ Les dossiers	15
■ Les réalisations	11	■ Les associations	17
■ Les projets d'investissement	13	■ A noter	25
■ Le Carnet 2020	14	■ Infos pratiques	28



Ressources et Conditions de Vie

Une enquête de l'Insee
du 1er février au 17 avril 2021



Entre février et avril 2021, l'Insee réalise **une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages**.

Inscrite dans un dispositif statistique européen, cette enquête aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de vie, l'emploi, la formation, ou bien encore la santé et le bien-être des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Certains ont même déjà participé aux collectes précédentes et connaissent bien le dispositif, car cette enquête se déroule sur plusieurs interrogations.

Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee vous contactera pour convenir d'un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile



OBJECTIF
CITOYEN

www.defense.gouv.fr/JDC



Le recensement est obligatoire,

Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)





La pandémie de COVID-19 entraîne une crise à la fois sanitaire, économique, sociale et psychologique qui bouleverse nos vies. A des degrés divers, chacun est touché, jeunes ou âgés, urbains ou ruraux, actifs ou retraités...

Rester solidaires

Cette crise a révélé à la fois l'extrême vulnérabilité de l'humanité mais aussi son immense capacité à résister. Ainsi, si une seule leçon devait être tirée de la crise sanitaire, c'est bien que face à la menace planant sur nos vies, les comportements individualistes si fréquents ont souvent fait place à la solidarité. Partout des actes de générosité, d'entraide ou de solidarité ont vu le jour, en faveur des plus isolés ou des plus touchés qui ont ainsi pu traverser des moments perturbés. L'arrivée des vaccins nous donne un horizon de sortie de cette tempête, même si l'échéance est difficile à estimer. En dépit des trop grandes inégalités entre les pays et entre les individus qui font obstacle à une sortie rapide de la situation actuelle, il faut donc être optimiste.

Nous réinventer

Pour autant, faut-il vouloir revenir au monde d'avant ? A mon sens, non, car les questions non résolues de l'avant covid-19 subsistent. Surmonter le dérèglement climatique lié à l'activité humaine est plus que jamais la priorité. La coopération entre les états et la volonté des gouvernants sont essentielles, certes, mais, les actions individuelles des citoyens sont et seront déterminantes.

Et continuer d'œuvrer dans l'intérêt général

Voir grand et agir localement, la formule reste d'actualité. La nouvelle municipalité de votre commune est déterminée à rendre et à améliorer les services que les sanctoprixins attendent. Après un démarrage dans des conditions difficiles, l'équipe municipale s'est organisée. Elle reste motivée pour réaliser les projets et investissements les plus utiles à tous, dans le souci d'un environnement durable et dans la mesure des moyens alloués bien évidemment. Ce premier bulletin municipal est l'occasion de décrire l'organisation mise en place, les actions réalisées depuis juillet dernier et les projets à venir.

Saint- Priest de Gimel, le 29 janvier 2021
Alain CHASTRE

Sancto-Prixin - 2021 - Directeur de publication : Alain CHASTRE
Comité de rédaction : le Conseil municipal
Conception et impression : Les imprimeurs Corrèziens, 25 bis avenue Cyprien Faurie, 19100 Brive-la-Gaillarde

VIE COMMUNALE

Le Conseil municipal

Le conseil municipal est composé de 11 membres dont 6 femmes et 5 hommes, 5 actifs et 6 retraités.



Alain CHASTRE, Maire

65 ans, Cadre financier retraité,
Conseiller communautaire Tulle
Agglo

Délégué suppléant FDEE19



Marie FOURIÉ, 1^{ère} adjointe

35 ans, Collaboratrice
Association des Maires de la
Corrèze,
Responsable de la
commission : Affaires scolaires
Membre des commissions : Vie
associative, Actions sociales,
Environnement

Conseillère communautaire
Tulle Agglo suppléante
Groupe de travail : Animation



Robert COLOMBIER-LEYRAT, 2^{ème} adjoint

71 ans, Agriculteur retraité,
Responsable de la
commission : Travaux et
Urbanisme

Membre des commissions :
Finances, Appel d'offres,
Actions sociales,
Environnement
Délégué FDEE19



Marie-Claire CEAX, 3^{ème} adjointe

71 ans, Gestionnaire pré
contentieux France Télécom
retraîtée,

Responsable des commissions :
Finances et Impôts, Liste
électorale

Membre des commissions :
Appel d'offres, Environnement
Déléguee au Syndicat du Puy
des Fourches Vézère



Marie-Paule HERREWYN, Conseillère

54 ans, Responsable d'agence
Gédimat,

Membre des commissions :
Liste électorale, Travaux et
Urbanisme, Vie associative,
Environnement

Groupe de travail : Animation
Déléguee FDEE19



Pierre FARGEAREL, Conseiller

66 ans, Responsable ressources
humaines retraité,

Membre des commissions :
Finances et Impôts, Appel
d'offres, Actions sociales,
Environnement

Responsable du groupe de
travail : Animation



Jean-Paul DEMOULIN, Conseiller

51 ans, Technicien Enedis,

Responsable de la
commission : Vie Associative
Membre des commissions :
Travaux et Urbanisme, Affaires
scolaires, Environnement

Groupe de travail : Animation



Aurélie VESVRE, Conseillère

38 ans, Cheffe de projet
économie circulaire,

Responsable de la
commission : Environnement

Membre des commissions :
Appel d'offres, Affaires
scolaires, Vie associative

Groupe de travail : Animation



Daniel DACHEUX,
Conseiller

74 ans, Directeur d'école retraité,

Membre des commissions :
Liste électorale, Appel d'offres,
Affaires scolaires, Actions
sociales, Environnement

Délégué suppléant Syndicat du
Puy des Fourches Vézère



Véronique DELORD,
Conseillère

57 ans, Secrétaire de Mairie,
Membre des commissions :
Finances et Impôts, Travaux
et Urbanisme, Appel
d'offres, Affaires scolaires,
Environnement

Groupe de travail : Animation



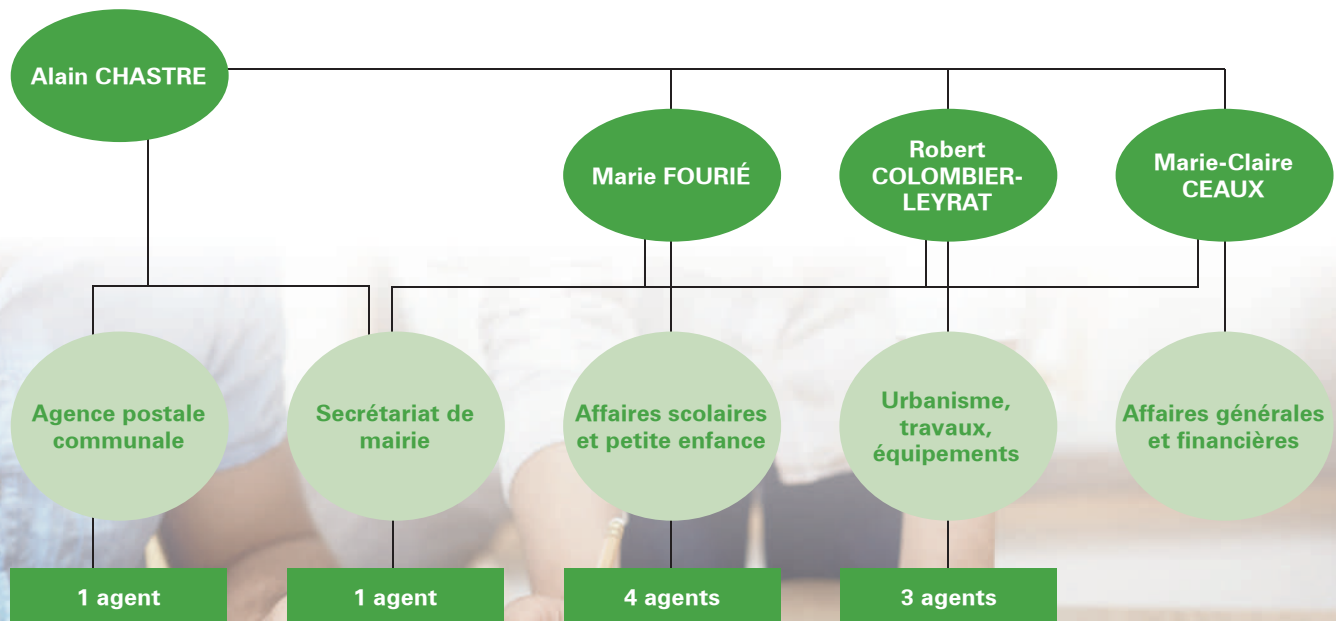
Martine LOYAU,
Conseillère

70 ans, Employée de maison et
garde d'enfants retraitée,

Responsable de la commission
Actions sociales

Membre des commissions :
Liste électorale, Vie associative,
Environnement

Organigramme fonctionnel



LES COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions communales ont un rôle consultatif ; elles soumettent leurs études ou propositions pour validation au conseil municipal.

Pour rappel : le Maire est président de droit de toutes les commissions municipales

Commission finances et impôts :

Composition : Responsable : Mme Marie-Claire CEAUX, Membres : Mme Véronique DELORD, M. Pierre FARGEAREL et M. Robert COLOMBIER-LEYRAT.

Missions de la commission :

- Elaboration annuelle de la politique budgétaire de la commune
- Recherche des différentes sources de financement
- Détermination des budgets de fonctionnement
- Détermination des budgets d'investissement
- Estimation des besoins de financement et des recettes attendues
- Prospective financière
- Politique d'emprunt

Depuis la mise en place de notre conseil municipal début juillet, la commission s'est réunie 3 fois afin de préparer le budget 2020 qui a été voté le 28 juillet.

En marge de la commission finances, une rencontre avec notre conseiller Groupama a permis de faire le point sur les contrats d'assurances de la commune, et une entrevue avec notre conseiller EDF a eu lieu pour identifier les axes de recherche d'économie possible

Commission liste électorale :

Composition : Responsable : Mme Marie-Claire CEAUX, Membres : M. Daniel DACHEUX, Mme Marie-Paule HERREWYN et Mme Martine LOYAU.

Rôle de la commission : Elle est chargée de proposer les mises à jour de la liste électorale.

Commission d'appel d'offres (CAO)

Titulaires : M. Pierre FARGEAREL, Mme Aurélie VESVRE et M. Robert COLOMBIER-LEYRAT

Suppléants : Mme Marie-Claire CEAUX, Mme Véronique DELORD et M. Daniel DACHEUX.

Cette commission analyse les dossiers de candidature et dresse la liste des entrepreneurs retenus après examen de leurs garanties professionnelles et financières.

Elle valide le cahier des charges des appels d'offres.

Commissions travaux et urbanisme :

Composition : Responsable : M. Robert COLOMBIER-LEYRAT, Membres : M. Jean Paul DEMOULIN, Mme Marie-Paule HERREWYN et Mme Véronique DELORD.

Rôle de la commission :

Urbanisme

- Suivre et faire évoluer si besoin, le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Se tenir informer des demandes de permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, déclaration de travaux, d'intention d'aliéner ou de préemption
- Etre à l'écoute des demandes des administrés
- Proposer les axes d'amélioration ou de mise en valeur de l'espace public communal.

Travaux

- Définir les besoins en matière de travaux relatifs aux biens communaux : bâtiments, équipements, voirie ...
- Identifier les travaux prévisionnels à réaliser par la commune
- Etablir l'ordre des priorités des travaux prévus

D'une manière générale, soumettre au conseil municipal toutes les propositions élaborées par la commission en matière d'urbanisme, de construction ou rénovation des bâtiments, équipements et voirie.

Groupe de travail « Animations »

Composition : Responsable : M. Pierre FARGEAREL, Membres : Mme Véronique DELORD, M. Jean Paul DEMOULIN, Mme Marie FOURIÉ, Mme Marie-Paule HERREWYN et Mme Aurélie VESVRE

L'objectif de ce groupe est de partager des informations, des idées, des réflexions, et d'associer des compétences pour mener à bien les projets pilotés par la commune.

Commission affaires scolaires et petite enfance :

Composition : Responsable : Mme Marie FOURIÉ, Membres : M. Daniel DACHEUX, Mme Aurélie VESVRE, M. Jean Paul DEMOULIN et Mme Véronique DELORD.

Missions de la commission : La commission étudie et suit les demandes liées à la vie scolaire et périscolaire, au sein de l'école Jean-Louis CHABRILLANGEAS.

Son rôle est d'étudier et de suivre toutes les demandes liées à la vie scolaire.

Il s'agit d'entretenir et de faire évoluer qualitativement tous les domaines en équipant et/ou en construisant pour répondre aux besoins tout en tenant compte de l'évolution démographique de notre commune. Ce travail est mené en concertation avec les acteurs principaux que sont la directrice et les enseignantes de l'école, le personnel affecté à l'école, et bien sûr les parents d'élèves, avec pour seul objectif de garantir aux élèves une vie scolaire la plus agréable et la plus enrichissante possible.

À ce titre, elle programme les investissements nécessaires et assure la gestion courante du patrimoine qui lui est affecté. Elle dote l'établissement scolaire des équipements, du matériel et des fournitures nécessaires.

Elle se doit aussi de développer une politique périscolaire (garderie, temps d'activités périscolaires (TAP), cantine scolaire...) Elle œuvre pour que la commune pourvoie à l'ensemble des besoins d'accueil et de fonctionnement, d'équipements et d'entretien des bâtiments scolaires.

Dans le cadre de ces actions, la commission est très souvent élargie aux intervenants de la vie scolaire (enseignants, associations des parents d'élèves, parents, personnel municipal de l'école ...) pour étudier le point à traiter. La sécurité, l'organisation du tiers temps ...

Les moyens financiers

45€/enfant pour l'achat de fournitures souhaitées par les enseignants (cahiers, crayons, jeux de cour, matériel pour la gym,...)

1500€/an de dotation pour les transports scolaires

Maintenance et entretien du matériel informatique et du photocopieur

60 ramettes de papier pour un montant de 248 € TTC

Actions 2020

Élaboration d'un livret de rentrée à destination des parents

Introduction d'un repas végétarien / semaine pour donner suite à la loi EGALIM du 1/11/2019

Acquisitions : mallettes de sécurité PMS pour les classes, un vidéoprojecteur dans la classe des Ce2, Cm1 et CM2, équipement d'un ordinateur portable pour la directrice,

Mise en place du plan Vigipirate et des protocoles sanitaires qui évoluent en fonction de l'épidémie

Projets 2021

Restauration scolaire locale et fait maison

Temps d'activité périscolaire avec lien conducteur de l'intergénérationnel et de l'environnement

Mise en place d'une facturation mensuelle des services périscolaires (cantine, garderie)

Mise en place d'une navette le mercredi midi pour que les enfants puissent aller, après l'école, au centre de loisirs du Chambon.

Le savez-vous ?

Chaque aîné de notre commune a reçu les vœux pour l'année 2021 d'un enfant de l'école.

Un geste simple mais pas moins symbolique qui permet aux enfants de créer un lien avec les anciens pour cette nouvelle année.

... cette petite carte possède un prénom, n'hésitez pas à leur écrire pour les remercier de ce geste.

Commission vie associative, culture, sport, jeunes et aînés :

Composition : Responsable : M. Jean Paul DEMOULIN, Membres : Mme Marie-Paule HERREWYN, Mme Marie FOURIÉ, Mme Aurélie VESVRE, Mme Martine LOYAU.

Missions de la commission : La commission a pour rôle de réfléchir et aider à la mise en place de différentes actions favorisant la vie associative dans la commune. Son souhait est d'établir et entretenir le lien vers les jeunes et les anciens, la petite enfance, la vie associative. L'aide à la création d'associations, le soutien à de nouveaux projets culturels ou sportifs sont des engagements forts de la commission.

Une rencontre entre la commission et les représentants des associations a été organisée le 30 Septembre 2020. Celle-ci a permis un échange enrichissant entre tous (d'un côté les attentes de la municipalité et de l'autre les souhaits et projets des associations).

Enfin la commission a établi un règlement pour l'attribution des subventions en tenant compte de divers paramètres pour au final être le plus équitable possible.

Nous restons à disposition de toutes et tous pour, nous l'espérons, un avenir réjouissant et festif pour cette année 2021.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission actions sociales :

Composition : Responsable : Mme Martine LOYAU, Membres : Mme Marie FOURIÉ, M. Robert COLOMBIER-LEYPAT, M. Pierre FARGEAREL, M. Daniel DACHEUX.

Missions de la commission : La Commission des Affaires Sociales a pour rôle de faire remonter les besoins de la commune en matière d'action sociale, elle élabore et conduit la politique d'action sociale communale. Elle a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : familles, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées et personnes en difficulté.

La Commission des Affaires Sociales a la charge d'organiser le repas des aînés qui normalement se déroule au mois de décembre (gratuit pour toute personne de plus de 65 ans). Cette année, vu les conditions exceptionnelles il a été annulé et la date sera fixée ultérieurement, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Dans un souci de maintenir, malgré tout, une action envers les personnes de plus de 80 ans, fortement touchées moralement par la succession des confinements, la municipalité a souhaité en partenariat avec le restaurant « L'Entracte » de Gare de Corrèze, livrer un repas festif aux aînés de plus de 80 ans le mercredi 30 décembre 2020 et leur offrir un colis de fin d'année composé de produits locaux, de la maison TAVE de Sainte-Fortunade.

La commission veille également à la prévention en cas de canicule ou de pandémie par le biais de visites aux domiciles des personnes fragiles.

Le savez-vous ?

La doyenne de la commune aura 96 ans au mois de mai.

Actions 2020

Visite des personnes de plus de 80ans pendant l'été
Élaboration du colis des aînés
Préparation de la distribution du repas festif à domicile

Projet 2021

La journée des aînés
Visite des doyens le jour de leur anniversaire
Journée de bienvenue pour les nouveaux arrivants
Suivi du registre des personnes vulnérables

Commission « Environnement »

Composition : Responsable : Mme Aurélie VESVRE, Membres : Mme Marie-Claire CEAX, M. Alain CHASTRE, M. Robert COLOMBIER-LEYPAT, M. Daniel DACHEUX, Mme Véronique DELORD, M. Jean Paul DEMOULIN, M. Pierre FARGEAREL, Mme Marie FOURIÉ, Mme Marie-Paule HERREWYN et Mme Martine LOYAU.

Missions de la commission : L'Environnement Au cœur de nos projets

Cette commission a pour but de mettre en place des actions environnementales pour notre commune.

Elle est en charge de la réflexion, de l'organisation et du suivi d'événements organisés sur la commune autour de l'environnement.

Elle peut être force de proposition sur tout sujet relatif à l'environnement et pour travailler sur certains sujets avec les habitants, l'école, les associations et les entreprises de la commune.

Des groupes de travail thématiques seront créés et ils vont être ouverts aux habitants pour une participation citoyenne :

- Préservation de notre cadre de vie et de la santé
- Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles
- Actions en faveur d'une réduction de la consommation d'énergie, gaz à effets de serre et des déchets
- Proposition d'articles relatifs à l'environnement à destination des habitants
- Les jeunes et l'environnement

Vous avez un projet, envie de faire une action environnementale dans la commune ? N'hésitez pas à prendre contact par mail à notrecommune@saint-priest-de-gimel.fr



Participation citoyenne

La participation citoyenne peut prendre différentes formes.

- intégrer des habitants de la commune dans les commissions communales,
- participer à des réunions publiques* sur les sujets importants pour l'avenir de la commune,
- consultation des habitants et organisation d'un vote,
- recueil des propositions spontanées des habitants,
- réponse à un questionnaire.

En participant à ce type d'actions, les administrés deviendraient ainsi en quelque sorte « le douzième homme du conseil municipal ».

Pour faire connaître vos propositions sur la participation citoyenne, vous pouvez joindre toute l'équipe communale en la contactant à une adresse email unique qui est : notrecommune@saint-priest-de-gimel.fr

(*) : dans le contexte de pandémie les réunions publiques ne sont, pour l'instant, pas autorisées.

BUDGET DE LA COMMUNE

Dans le contexte spécifique de crise sanitaire et d'élections municipales, le budget 2020 a été adopté fin juillet 2020, dans la tendance de 2019 et en tenant compte des réalisations du premier semestre 2020.

Le **budget de fonctionnement** 2020 de la commune s'élève à : **487 436 Euros en dépenses et en recettes.**

Par grands postes, en montants arrondis à l'euro, ce budget communal se présente synthétiquement comme indiqué ci-contre.

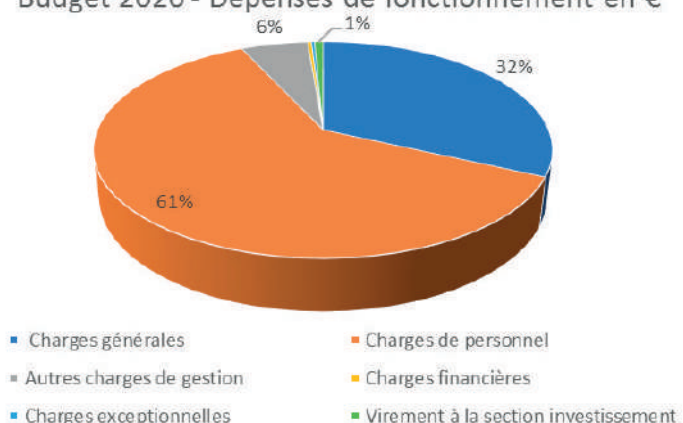
FONCTIONNEMENT - Budget 2020

Dépenses de fonctionnement en €	en Euros Montants
Charges générales	155 325
Charges de personnel	298 400
Autres charges de gestion	27 410
Charges financières	1 500
Charges exceptionnelles	1 300
Virement à la section investissement	3 501
Total des dépenses de fonctionnement	487 436
Recettes de fonctionnement en €	Montants
Atténuations de charges	23 500
Produits des services	61 210
Impôts et taxes	298 444
Dotations et participations	44 113
Autres produits de gestion	17 800
Produits exceptionnels	113
Excédent antérieur	42 256
Total des recettes de fonctionnement	487 436

Les postes de dépenses les plus importants sont les charges de personnel (Salaires des agents communaux et charges sociales y afférant) : 61 % et les charges générales (liées aux biens et services communaux : fournitures, locations, entretien, services, honoraires, publications, assurances, impôts) : 32 %.

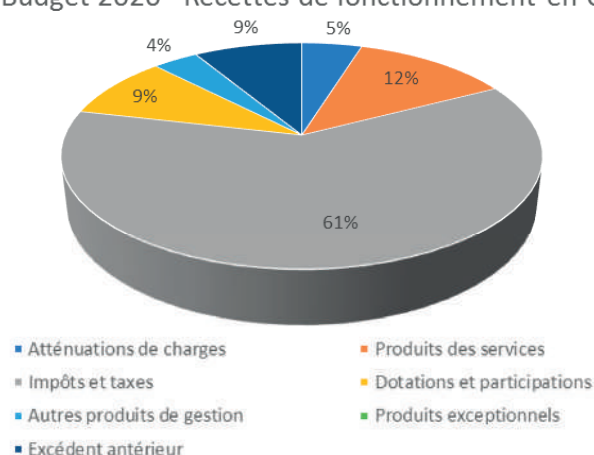
Les autres charges de gestion comprennent les indemnités des élus, les contributions aux organismes publics et les subventions aux associations : 6 %.

Budget 2020 - Dépenses de fonctionnement en €



Les principales recettes de fonctionnement proviennent des produits de la fiscalité (notamment : part communale des impôts locaux et attributions de compensation par l'Etat) pour 61 %, du produit des services fournis par la commune (locations immobilières, prestations périscolaires, mise à disposition de locaux) pour 12 %, de dotations de solidarité ou de compensation reçues pour 9 % et d'atténuation de charges (mise à disposition de moyens pour La Poste) : 9 %. Les excédents des exercices antérieurs représentent : 9 % des recettes.

Budget 2020 - Recettes de fonctionnement en €



BUDGET DE LA COMMUNE

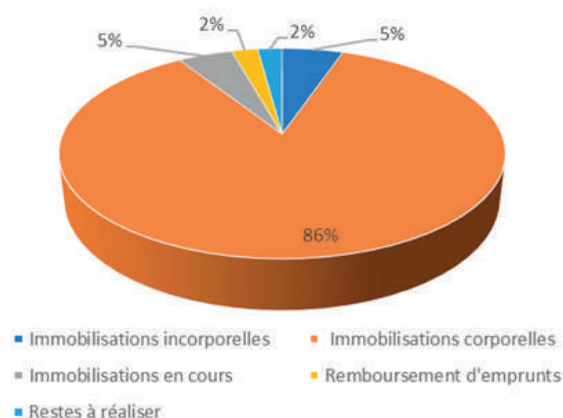
Le budget d'investissement 2020 de la commune s'élève à : 132 812 Euros en dépenses et en recettes.

INVESTISSEMENT- Budget 2020

Dépenses d'investissement en €	en Euros Montants
Immobilisations incorporelles	7 000
Immobilisations corporelles	113 710
Immobilisations en cours	6 301
Remboursement d'emprunts	3 000
Restes à réaliser	2 800
Total des dépenses d'investissement	132 812
Recettes d'investissement en €	Montants
Subventions d'investissement	6 000
Dotations, fonds divers et réserves	3 332
Produits des cessions d'immobilisations	5 034
Virement de la section de fonctionnement	3 501
Solde excédentaire d'investissement reporté	114 944
Total des recettes d'investissement	132 812

Les grands postes du budget d'investissement figurent dans le tableau ci-contre.

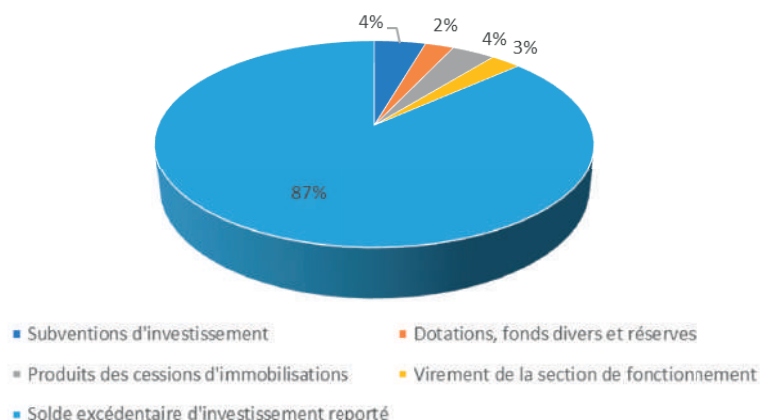
Budget 2020 - Dépenses d'investissement en €



Pour l'essentiel, les investissements envisagés sur 2020 correspondent à des projets d'aménagement de voiries et des travaux relatifs aux bâtiments municipaux (inscrits en immobilisations corporelles) pour 86 % ainsi que des projets d'acquisitions de logiciels ou d'applications informatiques pour 5 % (figurant en immobilisations incorporelles).

Nota : pour la plupart, ces investissements n'ont pas pu être réalisés en 2020 (changement de municipalité, pandémie).

Budget 2020 - Recettes d'investissement en €



Au budget 2020, les recettes d'investissement sont essentiellement composées de l'autofinancement 87 % (figurant en Solde excédentaire d'investissement reporté) et de subventions pour 4 %.

Nota : Cet autofinancement budgété n'aura quasiment pas été entamé en 2020 pour les raisons évoquées plus haut.

Faits marquants du deuxième semestre 2020

Election du maire et des adjoints, installation de l'équipe municipale
Participation des élus, à Tulle, à la marche de soutien aux personnels de Borg Warner
Départ de la secrétaire de mairie titulaire (mutation)
Approbation des comptes 2019 de la commune et du budget 2020
Lancements de recrutements : secrétaire de mairie et gestionnaire d'agence postale

JUILLET
2020

AOÛT

Rencontre des élus avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves
Redéfinition des activités périscolaires et des tarifs des services pour 2020-2021
Elaboration d'un livret d'accueil destiné aux usagers des services périscolaires
Approbation d'une motion de soutien aux personnels de l'entreprise Borg Warner à Eyrein

Mise en place du protocole sanitaire de rentrée à l'école, la cantine et la garderie
Entretiens de recrutement
Rencontre entre élus et responsables d'associations locales
Absorption du SIAEP de la Montane par Syndicat du Puy des Fourches-Vézère

SEPTEMBRE



OCTOBRE

Embauche d'une secrétaire de mairie qualifiée
Embauche d'une gestionnaire d'agence postale communale
Nouveaux horaires d'ouverture au public de l'Agence postale communale et de la Mairie
Définition de la politique de soutien aux associations
Projections et chiffrage des projets d'investissement communaux envisagés de 2021 à 2023

Mise en place du second protocole sanitaire dans l'école
Attributions et versements des subventions aux associations
Mise en place d'une commission « Environnement » et d'un groupe de travail « Animations »
Préparation des actions sociales de fin d'année

NOVEMBRE

DÉCEMBRE
2020

Réaménagement des locaux de l'agence postale communale
Distribution aux aînés de coffrets gastronomiques locaux
Portage au domicile des aînés d'un repas festif préparé par un restaurateur local
Organisation d'une journée de fête de fin d'année pour les enfants de l'école (spectacles, repas, cadeaux)
Acquisition d'un logiciel facilitant la gestion et la facturation des activités périscolaires

LES RÉALISATIONS

Le mot de Marie

L'école Jean-Louis CHABRILLANGEAS, le poumon de notre commune

L'école accueille 64 élèves (au 01/01/21), les effectifs sont stables malgré une perte d'élèves sur le département de la Corrèze. L'organisation journalière des écoliers reste inchangée malgré le contexte sanitaire que nous traversons. Nous veillons à respecter les protocoles d'hygiène successifs couplés au plan Vigipirate, tout en conservant un cadre de vie agréable aux enfants. Je tiens à féliciter les agents de l'école pour leurs changements d'organisation afin de pallier ce surplus de travail engendré par ces protocoles. La sécurité et le bien-être des enfants sont nos priorités. Ce bien-être passe entre autres par la richesse des activités proposées dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaires), c'est un coût supplémentaire indéniable pour notre commune de maintenir le rythme scolaire sur 4 jours et demi. Ce rythme, cette dynamique participe notamment à réduire les inégalités sociales et permet à tous les enfants de pouvoir bénéficier gratuitement d'activités de découverte et d'enrichissement culturel. La municipalité souhaite développer des activités intergénérationnelles durant son mandat. Créer des liens entre jeunes et aînés de notre commune entraîne forcément du respect et de la compréhension entre les générations. A notre époque c'est primordial ! La participation des parents d'élèves sera sollicitée par le biais d'un questionnaire afin de connaître les besoins et leur ressenti sur l'école. Être au plus près des besoins des parents et élèves nous permet d'évoluer et de recenser nos prochaines pistes d'amélioration. Créer des services en adéquation avec les besoins des usagers est essentiel afin de pérenniser notre école. Enfin, si vous souhaitez partager une passion, un passe-temps avec les enfants n'hésitez pas à prendre contact avec nous, s'ouvrir aux autres est toujours enrichissant.

Les classes :

Toute petite section	2	Mme DUMAS Diane
Petite section	8	Mme RICARD Pauline
Moyenne section	10	Et Françoise ATSEM
20 élèves		
Grande section	8	Mme NICARD Florence
CP	7	Et Mme VERGNE Odile
CE1	8	
23 élèves		
CE2	7	Madame GUENAUD
CM1	9	Charlotte (directrice)
CM2	5	et Mme VERGNE Odile
21 élèves		

Marie FOURIE
1^{ère} adjointe, déléguée aux affaires scolaires et petite enfance

Le mot de Robert

Travaux, urbanisme, entretien et embellissement de l'espace communal

C'est en tant que responsable de la commission des travaux que j'écris ce petit mot pour vous expliquer nos actions à venir.

Après avoir géré quotidiennement en début de mandature les demandes de travaux et tous les documents d'urbanisme nous nous attaquons aux projets retenus par le Conseil municipal et entrant dans la programmation départementale 2021-2023, à savoir :

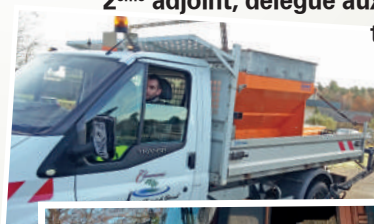
- L'aménagement de la RD26 dans la traversée de la Gare de Corrèze et le long de l'étang de Brach. Celui-ci se fera en plusieurs tranches car le budget est conséquent. La première tranche se déroulera entre la boulangerie et la route de Brach, en appuyant sur la sécurité des piétons par le rétrécissement de la chaussée tout en limitant la vitesse à 30 km/h. Dans la mesure du possible nous essaierons de faire une ou plusieurs réunions publiques sur ce sujet. Je voudrai tout de même dire qu'une ébauche avait été mise en avant par l'ancienne municipalité.
- L'isolation de la maternelle dans le cadre des économies d'énergie, par le remplacement des huisseries (PVC ou Alu) et la diminution du volume à chauffer tout en gardant une ventilation efficace contre le radon
- La rénovation des vestiaires du stade (toiture, chauffage, etc....)
- La rénovation du mur du cimetière

Voilà les quatre gros projets, mais nous n'oublions pas la campagne avec les différents villages : avec Tulle Agglo qui possède la compétence de la voirie nous nous efforçons de faire avancer les choses.

Je voudrais également remercier nos trois employés municipaux (l'un d'entre eux part bientôt à la retraite) qui par leur travail assidu et le matériel mis à leur disposition embellissent et entretiennent l'espace communal.

Robert COLOMBIER-LEYRAT

2^{ème} adjoint, délégué aux affaires d'urbanisme, de travaux et d'équipements



LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

L'équipe municipale étudie actuellement certains investissements qu'elle juge prioritaires. Trois projets sont susceptibles de voir le jour au cours des 2 ou 3 ans à venir sous réserve d'obtention des financements nécessaires.

Rénovation école maternelle

La construction de l'école maternelle date de 1984. Dans le souci du bien-être des enfants scolarisés à Saint-Priest, pour continuer une utilisation des locaux de l'école maternelle dans des conditions satisfaisantes, améliorer l'isolation thermique, réduire la consommation d'énergie significativement et les émissions de gaz à effet de serre et par conséquent diminuer le coût de fonctionnement, des travaux de rénovation sont nécessaires. Un diagnostic performance énergétique de l'école maternelle, avant et après la rénovation est prévu.

Les travaux envisagés portent sur : le remplacement des menuiseries extérieures, huisseries PVC ou alu, la création de plafonds dans la salle de classe et la salle de sommeil, le remplacement de la centrale double flux usagée par une nouvelle ventilation de la salle de classe et de la salle de sommeil, incluant par ailleurs une mise aux normes contre les émanations de radon et le remplacement des luminaires actuels par des luminaires LED.

L'investissement, évalué à moins de : 60 000 Euros HT, serait réalisable en 2021 ou 2022. L'Etat et le Conseil départemental de la Corrèze seraient les principaux pourvoyeurs de subventions.

Réaménagement et sécurisation de la RD 26 traversant la Gare de Corrèze

Dans le cadre de l'aménagement de bourgs et d'espaces publics, l'équipe municipale souhaite réaliser un réaménagement de la route départementale RD 26 et de ses abords, en travers de la Gare de Corrèze, entre la boulangerie et la route de Brach. L'objectif est triple :

- la restauration de liaisons douces entre commerces, habitations et bâtiments publics (Ecole et Mairie),
- la sécurisation de la traversée du centre bourg, tant pour les piétons dont les enfants qui fréquentent l'école, que pour les automobilistes ou poids lourds empruntant cet axe,
- et enfin, redonner un caractère de rue agréable de centre bourg, au lieu d'une simple traverse, par exemple en réaménageant les trottoirs, les stationnements, l'éclairage public et en végétalisant les abords.

Cette opération comprendrait également la réfection : des réseaux enterrés (eaux, électricité, téléphone...), de la voirie et de la signalétique.

L'investissement global, évalué à ce stade à autour de : 200 000 Euros HT, serait réalisable dans les deux ou trois ans. L'Etat via la (DETR) et le Conseil départemental de la Corrèze seraient les principaux financeurs par subventions.

Réhabilitation des vestiaires du stade de rugby

La réhabilitation des vestiaires du stade de rugby (toiture, chauffage, etc...) devient nécessaire au regard de la vétusté des lieux. Cette réhabilitation est également à l'étude. Cette opération envisagée pour 2023 permettrait de donner plus de confort aux sportifs qui utilisent le stade. Le coût est évalué à environ 80 000 € HT et les financements ne sont pas acquis à ce jour.

Ces trois projets ont un point commun : ils concourent à l'accroissement de l'attractivité de la commune.

LE CARNET 2020

Décès :

Jean, François MAISON	le 10 janvier 2020
Georgette ANDREU veuve BORDES	le 25 mars 2020
Michel, Julien, Gabriel FROMONTEIL	le 6 juillet 2020
Jean Martial SOULIER	le 4 août 2020
Fanélie, Viviane, Yvette LAFONT veuve GORSE	le 30 septembre 2020
Paulette ROBERT veuve CHEZE	le 31 décembre 2020



Naissances :

Eléa, Vanessa DUTHOIT CHEVALIER	le 8 janvier 2020
Martin, Paul FREYGNAC	le 10 février 2020
Camille, Christiane BERTHONNEAU FOURCHE	le 23 mai 2020
Ilyès KRASNICI	le 21 décembre 2020

Mariages :

Cynthia, Hélène DINGER Et Saliou, Mbacké DIOP	le 18 janvier 2020
Abla, Djidjoé, Sabine SEDJRO Et Abrasizou SEIDOU	le 29 février 2020
Chloé, Cindy RICOTE Et Antoine, Simon, Camille MARTINIE	le 22 août 2020
Marion, Denise, Christiane GOUBAND Et Martin, Henri, Daniel, Joseph LONGFORD	le 3 octobre 2020



PACS :

Leïla, Rolande, Marie HERAUT Et Charly FLOC'H	le 30 juillet 2020
Magalie DA ROCHA ALMEIDA Et Sébastien, Mickaël, Jérémy DEROUET	le 24 septembre 2020

Arrivée de la fibre

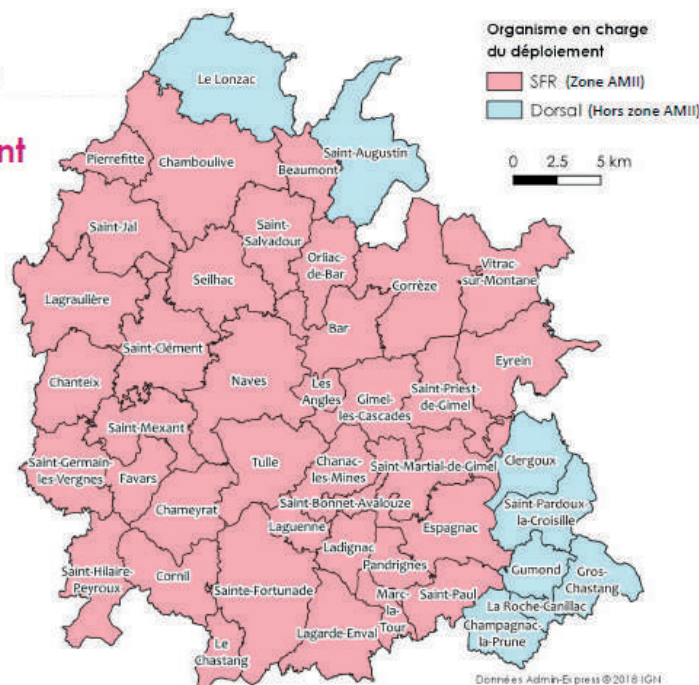
Dans le territoire de Tulle Agglo qui groupe 43 communes, le déploiement de la fibre optique s'effectue simultanément sur 2 zones¹ ; carte ci-contre. Une zone non conventionnée de 8 communes et une zone conventionnée (dite AMII²) de 35 communes dont Saint-Priest de Gimel. Dans la zone conventionnée, le déploiement est porté par SFR FTTH³ sur ses fonds propres. Le constructeur SFR FTTH sous-traite ce déploiement à CIRCET (agence Naves).

SFR ne s'est pas formellement engagé sur une échéance pour la commune et de plus la covid-19 continue de gêner les travaux.

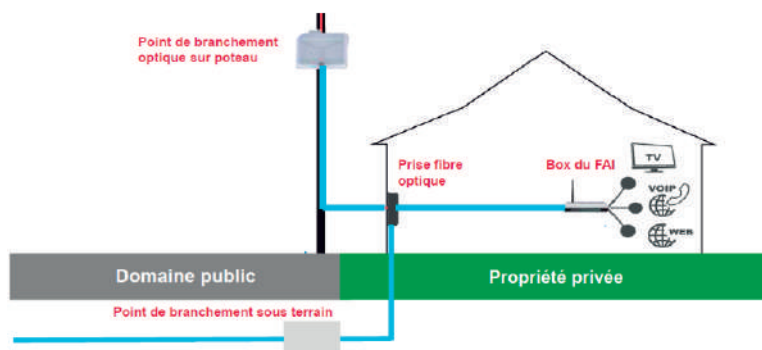
Ceci dit, les prévisions de finalisation du déploiement fibre optique dans la zone concernant notre commune comprennent deux grandes étapes :

1. **Construction des lignes** dont l'achèvement interviendrait avant la fin du 1er trimestre 2021
2. **Raccordement** des abonnés par les fournisseurs d'accès à partir du 2^{ème} trimestre 2021.

Territoires de déploiement



RACCORDEMENT



La phase de construction des lignes (déploiement du réseau public en aérien ou en souterrain) amène la fibre, à proximité des habitations (à moins de 150 mètres des maisons ou dans les immeubles).

Dans la phase de raccordement, l'interlocuteur de l'abonné est l'opérateur. En Corrèze, les opérateurs identifiés actuellement sont : Ozone, K-net, Nordnet, Coriolis, Videofutur, Orange, Free, Bouygues et SFR.

Pour connaître son éligibilité : consulter <http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/> ou aller au site ARCEP www.cartefibre.arcep.fr

Pour plus de détails sur les modalités pratiques, consulter Tulle Agglo ou votre Mairie

Avec la transmission de données à très haut débit, la stabilité des connections sans perte de qualité, la technologie FTTH de la fibre optique apportera un meilleur confort aux utilisateurs d'internet et facilitera, nous l'espérons, le développement de nouvelles activités : télétravail, entreprises, etc. et peut-être l'arrivée de nouveaux habitants dans la commune.

1. Source : Tulle Agglo, carte : Territoires de déploiement
2. AMII : appel à manifestation d'intérêt d'investissement
3. FTTH : fiber to the home

LES DOSSIERS

SYNDICAT DES EAUX

A propos de notre eau

Vous n'êtes pas sans savoir que notre syndicat des Eaux de la Montane a été dissout le 29 septembre 2020. Depuis, nous adhérons au syndicat du Puy des Fourches-Vézère. Pour quelques temps, rien ne changera pour les usagers, ils bénéficieront de l'eau de la Montane.

Voici quelques informations recueillies lors des dernières réunions. Le projet Vézère pour l'alimentation du secteur Montane doit être relancé très rapidement. Les travaux commenceraient au second semestre 2022. Nous vous communiquons, ci-dessous, quelques éléments du dernier bulletin d'information du **Syndicat du Puy des Fourches-Vézère**. Vous y trouverez les numéros de téléphone qui peuvent vous être utiles :

- pour des renseignements : 05 55 27 53 75
- pour une urgence : 06 08 61 01 44

Marie Claire Ceaux et Daniel Dacheux,
Délégués au syndicat du Puy des Fourches-Vézère

Informations générales

2 compétences : **Production** et **Distribution**

Collectivités membres de la Distribution : Uzerche, Saint Jal, Lagraultière, Seilhac, Saint Clément, Naves, Tulle, Corrèze, Tulle Agglo (Corrèze (secteur Montane) Saint Priest de Gimel, Saint Martial de Gimel, Eyrein et Vitrac sur Montane)

Collectivités membres de la Production :
Espartignac, Egletons et les membres de la distribution

→ 14 000 abonnés, 30 000 habitants desservis

Composition du Comité Syndical

Le Président, **M. LAUGA**

Les Vice-présidents :

- 1^{er} : **M. GRADOR** (Production)
- 2^{ème} : **Mme GENEIX** (Administration Générale et Finances)
- 3^{ème} : **M. RHODES** (Travaux et Réseaux)
- 4^{ème} : **M. LABBAT** (Usagers et prix de l'eau)

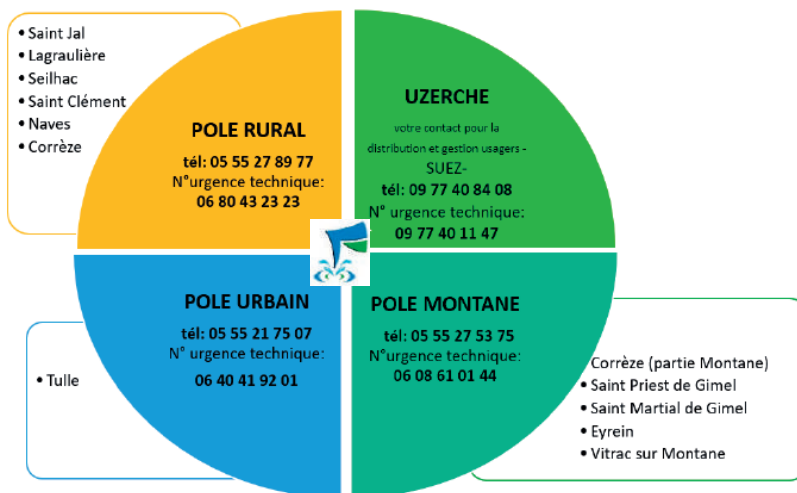
Comité Syndical :

Production : 34 délégués
Distribution : 28 délégués

Contact :

Syndicat Puy des Fourches Vézère – 11A rue de la Brégaude - 19 700 SEILHAC
Téléphone : 05.55.27.89.77 Mail : spdfv@orange.fr

Les Services et contacts :



Nous remercions les associations qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin municipal en nous communiquant une présentation de leurs activités et de leurs projets.

Amicale des Anciens Combattants



Chaque année les Anciens Combattants de Saint Priest de Gimel organisent les commémorations au Monument aux Morts place de la liberté.

Hélas en 2020 ces rassemblements ont été perturbés par l'épidémie du Coronavirus.

- La commémoration du 19 mars 1962 date du cessez le feu en Algérie n'a pas pu avoir lieu.
- Pour le 8 mai 1945, fin de la deuxième guerre mondiale, une gerbe a été déposée par le président Pierre Faucher et le maire Bernard Barrot dans le strict respect des règles de confinement.
- Le 3 juillet 2020, après le déconfinement une gerbe a été déposée au Monument aux Morts. Cette gerbe était offerte par l'ensemble des nouveaux élus de la municipalité.
- Pour la commémoration du 11 novembre 1918, jour de l'Armistice de la première guerre mondiale, une gerbe a été déposée. Reconfinement oblige seulement 10 personnes étaient autorisées à participer à cette cérémonie.

Bien sûr les verres de l'amitié qui suivent nos cérémonies n'ont pu se tenir et notre repas du 11 novembre n'a pas eu lieu.

Nous regrettons beaucoup que les enfants des écoles et leurs institutrices n'aient pu cette année venir rendre hommage aux soldats morts pour la France.

L'Amicale des Anciens Combattants compte à ce jour 8 adhérents.

Le bureau est ainsi composé :

Président : Pierre Faucher
Président d'honneur : Alain Chastre
Secrétaire : José Vasquez
Trésorier : Jean Pierre Theys
Porte drapeau : Bernard Guillaumie

Nous formulons le vœu de pouvoir reprendre en 2021 le fil de notre vie et de nos activités si l'état sanitaire le permet.

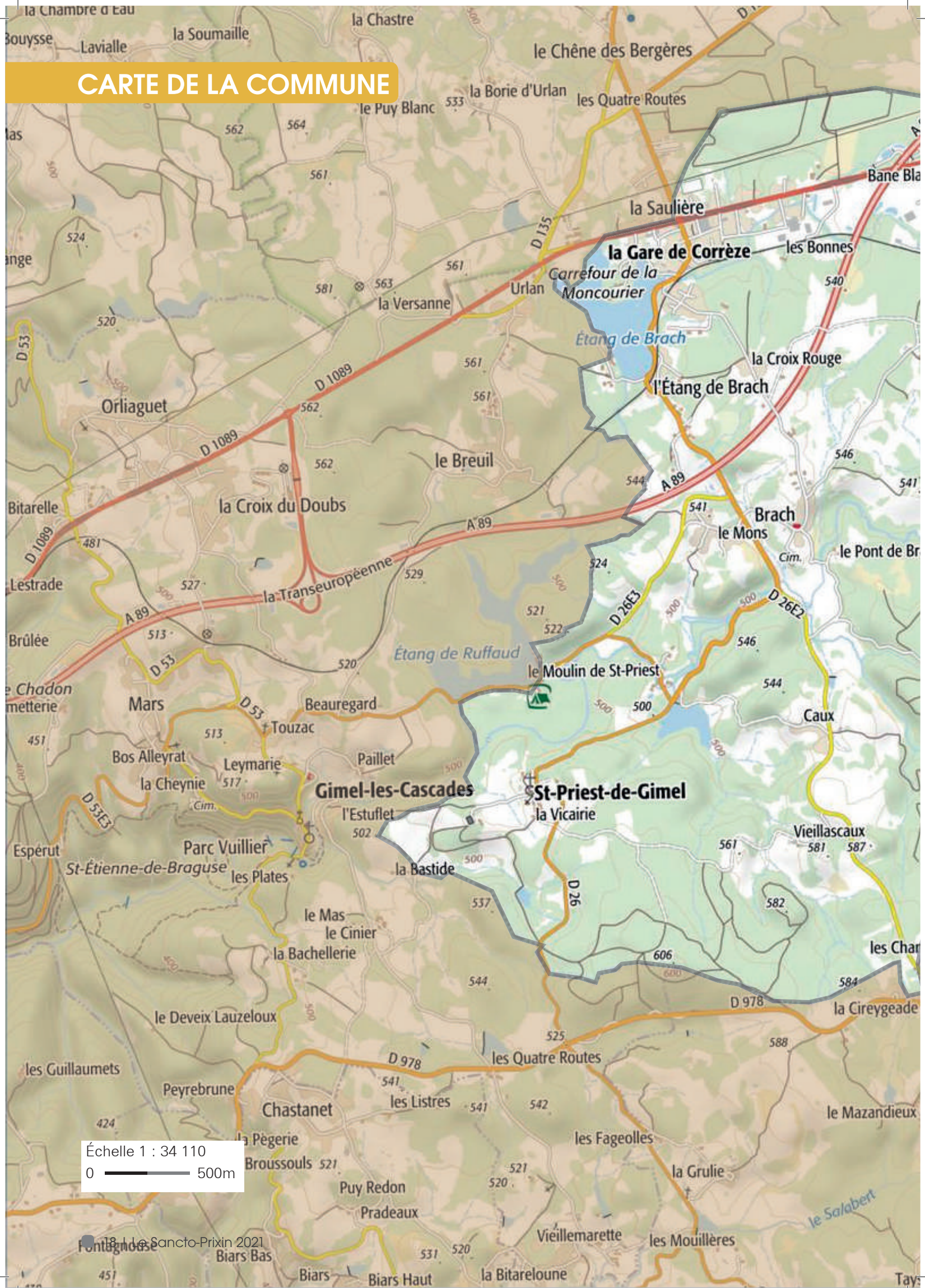
Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2021.

Contact :

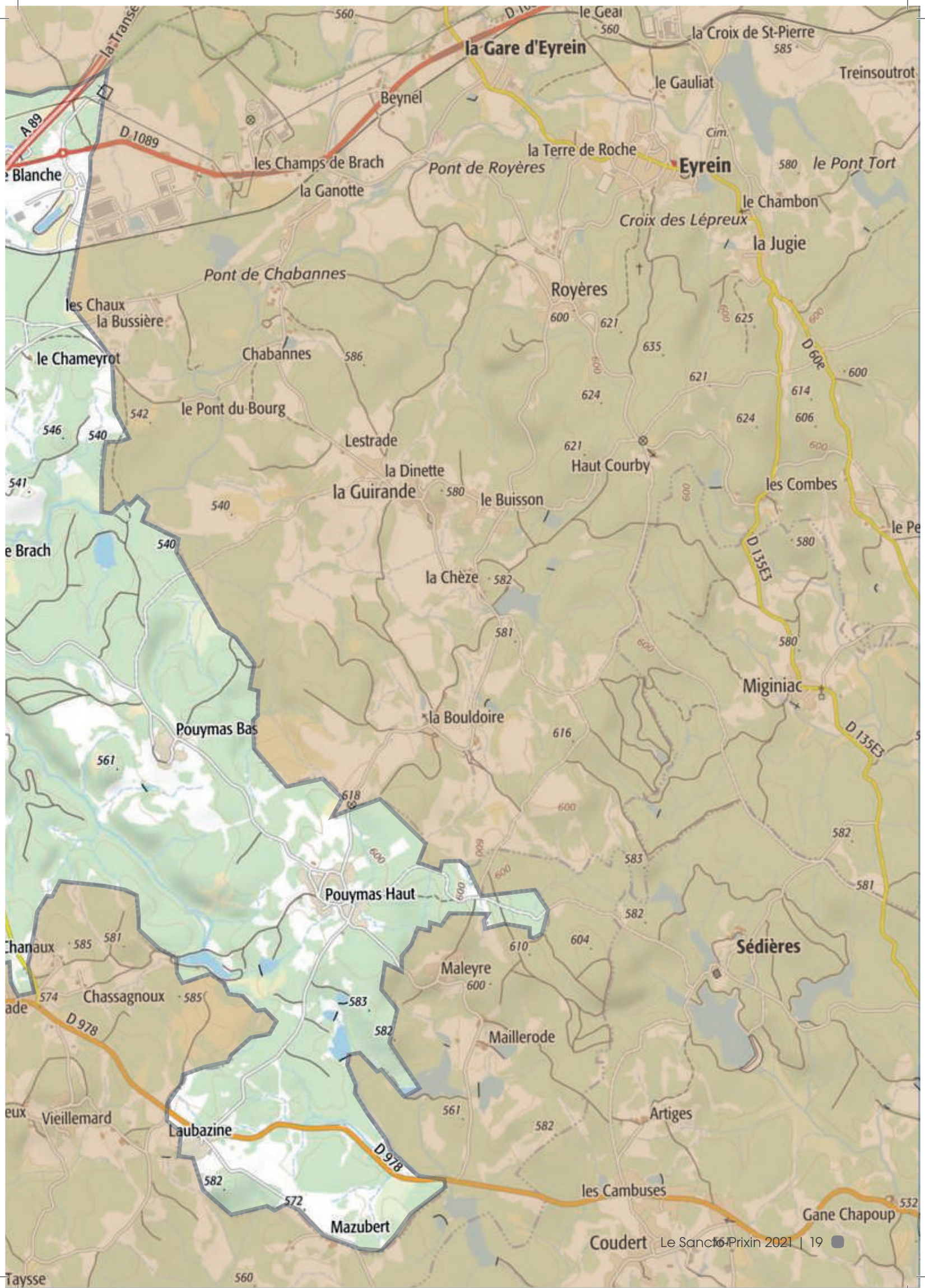
Faucher Pierre
05 55 21 36 67

Le Président

CARTE DE LA COMMUNE



Échelle 1 : 34 110
0 — 500m



LES ASSOCIATIONS

Anim' Saint-Priest

Anim'SaintPriest a vu le jour en septembre 2020, quelques bénévoles se sont lancés dans l'aventure avec joie et détermination. Malheureusement, pour l'instant, nous avons eu le temps que de relancer l'activité gymnastique. En effet nous étions 25 en septembre à nous retrouver tous les jeudis soir à 20H à l'espace culturel toujours sous la houlette de notre coach favori Fernand, ravi lui aussi de poursuivre l'aventure avec nous. D'autres idées avaient été émises et envisagées comme le marché de Noël, une soirée

crêpes, un loto, concours de belote, randonnées pédestres et VTT.... Hélas la COVID 19 nous a obligés de recommencer le confinement pour une durée indéterminée. Dès que nous aurons le feu vert du gouvernement c'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouverons.



Anim'SaintPriest est vraiment une belle expérience, d'ailleurs toutes les personnes qui voudraient venir rejoindre notre équipe sont les bienvenues et toutes les idées bonnes à prendre ; en attendant prenez soin de vous et de vos proches.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2021 et surtout une excellente santé.



Contact :

Ferrière Corinne
animstpriest@gmail.com

APE : Association des parents d'élèves de l'école de Saint-Priest de Gimel



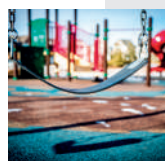
Loto du mois de Mars 2020 reporté au 18 Octobre 2020

Vente de chocolats en Novembre 2020 pour les fêtes de fin d'année



Vente de sapins de Noël en Décembre 2020

Fête d'Halloween avec maquillage et goûter au sein de l'école en Octobre 2020



Achat de jeux d'extérieur pour l'école

Intervenants au sein de l'école pour un spectacle de Noël le 18 Décembre 2020



Loto à venir au mois d'Avril Mai 2021

Si les conditions sanitaires le permettent, nous avons pour objectif de faire d'autres manifestations en 2021, concours de belote, concours de pétanque...

En s'associant à d'autres associations nous serons plus fort...

L'équipe de l'association

Contact :

Maret Nabila
ape.saintpriestdegimel@gmail.com

Association « Le Flot Argenté »

Nous sommes actuellement 32 adhérents, nous nous réunissons le deuxième jeudi de chaque mois à 14 heures dans la petite salle de réunion de l'Espace Culturel ; mais bien sûr cette année ces activités se sont arrêtées brutalement depuis le 16 mars 2020 ; la Covid 19 s'est introduite dans nos vies.

Nous avons eu heureusement la possibilité de tenir notre Assemblée Générale le 6 mars 2020 suivie d'un repas au restaurant l'Entracte auquel ont participé 25 adhérents.

Le bureau est ainsi formé :

Danielle Chabrilangeas Présidente
Raymonde Pageault Secrétaire
Claudette Fournial Trésorière

Nous avons prévu différentes activités, à savoir :

- Le 5 avril un repas « coq au vin » devait être servi par les établissements Fraysse de Corrèze. Repas suivi par une tombola
- Le 9 mai devait se tenir à l'Espace Culturel une conférence historique depuis le 18^{ème} siècle sur Saint Priest de Gimel et Gimel animée par Alain Sentier.
- Le 9 juin devait avoir lieu une sortie en car au cœur de l'Auvergne avec visite du musée de l'agriculture permettant de plonger dans la vie paysanne d'antan, un déjeuner devait précéder la visite du château du Sailhant.
- Enfin en septembre une croisière à bord du bateau d'Olt dans la vallée du Lot était envisagée.
- Nous devons aussi participer au repas du 11 novembre avec les Anciens Combattants.
- Nous avons également prévu de participer au marché de Noël comme exposant.

Hélas rien de tout cela n'a été possible.

Nous avons cependant pu reprendre, en respectant bien les gestes barrières, un après-midi récréatif début octobre avant le deuxième confinement. Nous étions une vingtaine d'adhérents à nous retrouver avec grand plaisir. Monsieur Chastre maire de Saint Priest de Gimel est venu se présenter et a été convié à notre goûter.

Nous espérons vivement que toutes ces prévisions d'activités puissent se réaliser en 2021.

Nous espérons aussi que de nouvelles personnes viennent se joindre à nous et nous apportent des idées nouvelles.

Que cette nouvelle année 2021 vous apporte bonheur et santé. Et surtout prenez soin de vous.

Le Bureau

Contact :

Chabrilangeas Danielle
05 55 21 42 70

Maison d'Assistante Maternelle

La Maison d'Assistante Maternelle « Au Jardin des Colombes » est une association de loi 1901. C'est l'alternative entre l'assistante maternelle à domicile et la crèche collective.

L'association est représentée par Vanessa Naldo, Présidente, de Séverine Faucher, Trésorière et de 33 adhérents.



Notre MAM a ouvert ses portes le 27 Mars 2018. Elle est ouverte du Lundi au Vendredi de 6h à 22h (Horaires variables en fonction des besoins des parents).

Nous tenons à remercier toutes les personnes et entreprises qui nous ont aidés à réaliser ce magnifique projet.

Nous remercions aussi la PMI, la CAF, la MSA, le Crédit Agricole qui nous ont toujours soutenus.

Accueillir les enfants dans une MAM est rassurant et sécurisant pour les parents qui gardent à l'esprit l'organisation d'une structure idéalement conçue pour la garde des enfants, tout en gardant une dimension familiale.

Nous sommes ravies de pouvoir exercer ce métier qui nous tient à cœur ensemble et de pouvoir s'épanouir avec nos petits bouts.

Tout au long de l'année nous proposons des activités adaptées à différentes tranches d'âge.

Nous effectuons régulièrement des sorties au relais des Assistantes Maternelles de Tulle, la pataugeoire à la piscine municipale d'Egletons, nous assistons au spectacle proposé par la communauté de commune adapté au 0-3ans. L'an dernier, nous avons pu emmener les enfants de la MAM une journée au Parc du Reynou à Limoges et cette année nous avons fait la visite des petits trains à Seilhac.

Afin de pouvoir subvenir aux frais de fonctionnement de notre structure, nous avons déjà organisé un concours de belote, un concours de pétanque et nous avons participé à un marché de Noël. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé.

Nous espérons pouvoir renouveler l'expérience courant 2021.



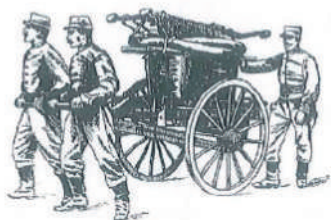
Noël 2019 Tous les enfants de la MAM ont pu venir accueillir le père Noël.

Contact

mam.aujardindescolombes@hotmail.com

LES ASSOCIATIONS

La Maison des Sapeurs-Pompiers



Siège Social
2 la Croix Rouge
19800 St PRIEST DE GIMEL
Tél : 06 73 46 31 40
Adresse courrier
BP 18
19001 TULLE CEDEX

Notre association, loi 1901, a pour but la sauvegarde du patrimoine Sapeur-Pompier.

Nous organisons des expositions itinérantes dans le département et les départements limitrophes depuis plusieurs années. Nous mettons en valeur une belle collection de divers objets : petits matériels, casques français et étrangers, des tenues, écussons et insignes Sapeurs-Pompiers...

Nous intervenons dans les Centres de Secours lors de Journées Portes Ouvertes et dans beaucoup de manifestations telles les Fêtes Artisanales et bien d'autres. Des expositions permanentes ont aussi été réalisées au cours de ces dernières années.

Sauvegarde du patrimoine, mais aussi information et prévention auprès des jeunes scolaires.

L'école primaire Jean-Louis CHABRILLANGEAS de Saint-Priest de Gimel, classes de CM1 et CM2 participe activement à plusieurs activités au cours du 1^{er} semestre de chaque année : travaux écrits sur le thème des Sapeurs-Pompiers comme questionnaires : gestes de premier secours avec encadrement de formateurs, puis visite d'un Centre de Secours avec découverte et manipulation du matériel.

Comme la plupart des associations, l'année 2020 est une année sinistre. Toutes les manifestations programmées ont été annulées à cause du contexte sanitaire.

Nous souhaitons la reprise de nos activités en 2021.

Contact

Vincent Albin
vincent.albin@bbox.fr

SAINT PRIEST ATHLETIC CLUB (SPAC)

Notre club de village termine la saison dernière en se voyant privé d'une finale territoriale cause COVID-19. Mais qu'à cela ne tienne, les bleus et blancs, plus enragés que jamais, et surmotivés pour prendre cette revanche du sort sont revenus nombreux sur le pré du stade de l'amitié lors du déconfinement.



A l'heure où le rugby de village dépérit par manque de joueurs et des charges financières de plus en plus dures à équilibrer, nous avons conservé notre noyau dur de joueurs, rescapés d'un mercato de plus en plus agressif, et quelques arrivées bénéfiques sont également venues grossir les rangs. Résultat en est, le classement d'avant reconfinement était plus que prometteur pour augurer une montée en régional 2 pour la fin de saison. Une maigre défaite seulement au compteur, qui n'influa pas sur la première place de notre poule de régionale 3. Reste à voir, ce que l'avenir nous réserve !

Nous souhaitons remercier pour finir la mairie de Saint Priest de Gimel pour son soutien sans faille dans nos projets sportifs et notre vie associative, mais aussi l'ensemble de nos sponsors pour lesquels cette année 2020 aura été particulièrement difficile. Nous avoir accordé leur soutien malgré tout, nous envoie un message très fort et nous encourage, dirigeants, bénévoles et joueurs impliqués, à persévérer dans notre engagement pour que ce club continue d'exister et nous faire vibrer le dimanche après-midi.

Bonne année 2021, qu'elle soit porteuse d'espoirs et de renouveau.



Contact

Cayrou Jean-Pierre, Tautou Rémi
remi.tautou@gmail.com

Les Carp'istes gaulois



Depuis le 26 Septembre 2020, les Carp'istes Gaulois ont vu le jour sur la commune.

Le bureau est composé de M. Husson Vincent à la présidence, M. Berthy Nicolas à la vice-présidence, Mme Berthy-Visca Sabrina à la trésorerie et Mme Husson Kelly au secrétariat.

Pour débiter cette année 2021, ils peuvent déjà compter sur leurs 10 adhérents.

L'association a pour but de promouvoir la pêche de la carpe dans le département.

Des événements sont prévus pour cette première saison :

- L'enduro Gaulois du 29 Avril au 2 Mai 2021 et un Challenge Gaulois du 26 au 29 Aout qui se dérouleront sur l'étang Neuf à Seilhac (19).
- Un projet pour le Téléthon sera organisé à la fin de l'année.

Ils espèrent, également, organiser des manifestations (enduros, journée découverte ...) sur notre étang de Brach.

L'association a aussi pour objectif d'assister au nettoyage de cours d'eau, berges et vidange d'étang.

**Pour plus d'informations
veuillez nous contacter au**

Les Carp'istes Gaulois
7, rue des hêtres 19800 St Priest de
Gimel lescarpistesgaulois@outlook.fr
06.09.42.28.95
www.lescarpistesgaulois.fr



Société de chasse communale

En 2020, la société n'a pas pu faire son repas annuel comme les autres années à cause de la Covid.



Lors de l'assemblée générale, le bureau a été reconduit comme suit :

- Président : SAUVAGNAT Noël
- Secrétaire : CEAUX Edouard
- Trésorier : SAUVAGNAT Jérémy

Même s'il y a de moins en moins de chasseurs, la société a quand même 15 adhérents.

A l'automne, un lâcher de faisans a eu lieu.

Nous remercions les propriétaires qui nous laissent pratiquer notre loisir et la mairie pour son aide.

Le Président, Noël SAUVAGNAT



Contact

Sauvagnat Noël
noel.sauvagnat@orange.fr

LES ASSOCIATIONS

Voilco-Aster

L'association Voilco-Aster, pour cette année 2020, a eu peu d'activité dans sa structure d'hébergement situé à la Gare de Corrèze, au bord de l'étang de Brach, à cause de la situation sanitaire que tout le monde connaît !

Et pourtant...une belle année se faisait sentir avec l'accueil de nombreuses classes de découvertes, de nombreuses formations et séminaires, de groupes en gîte de France et d'enfants en colonie de vacances.

Heureusement, suite au 1er confinement, nous avons tout de même pu ouvrir un peu notre structure et ainsi accueillir une cinquantaine de jeunes de la région, au mois de juillet à la Gare de Corrèze.

Nous avons ouvert notre structure de plein air, à VIAM sur Juillet/Aout et nous avons accueilli plus d'une centaine d'enfants de 6 à 14 ans. De bons moments et de beaux souvenirs pour tous sous un soleil radieux... !

Et pour finir l'année, nous avons animé, en partenariat avec la salle des Lendemains qui Chantent, une colonie de vacances avec 17 jeunes de 6/11 ans du 21 au 25 Octobre, sur le thème de la musique. Les jeunes, accompagnés par des artistes professionnels, ont écrit des textes, composés des musiques le tout filmé par un professionnel. Un beau séjour riche en émotions et en créativité !

Nous espérons l'année 2021 meilleure, avec déjà des colos en vue, et des rencontres nationales autour de thématique d'éducation à l'environnement.



Contact

Lecerf Damien
damienlecerf@voilco-aster.fr

Et si on jouait au jeu du Transcorrézien...

Le Transcorrézien ? Ce petit train à voie métrique a sillonné la Corrèze de Tulle à Ussel du 1er août 1912 au 31 décembre 1959. Son périple de 110 km le faisait passer par de nombreuses petites gares dont certaines subsistent encore : Espagnac, Le Mortier-Gumond, La Roche-Canillac, St-Pardoux-la-Croisille, Clergoux, Lafage-sur-Sombre... Des arrêts facultatifs permettaient aussi à d'éventuels voyageurs de faire stopper le train par un simple signe de la main. Il fallait compter environ 8 heures pour faire l'ensemble du trajet.

Que la Corrèze était belle au rythme des locos à vapeur ! La nature préservée et à l'état pur, les forêts avec une multitude d'arbres aux essences variées, de jolis chants d'oiseaux, des animaux sauvages, des rivières aux murmures apaisants, des lacs aux eaux calmes, des ouvrages d'art surprenants : le pont de Lantourne, le viaduc des Rochers Noirs. Le président de la République Raymond Poincaré s'était déplacé en personne avec toute son escorte, entouré des personnalités politiques du département pour inaugurer le viaduc des Rochers Noirs le 11 septembre 1913. Quelle époque !

Magalie Toulzat, habitante de notre commune, a créé un jeu de société, le jeu du Transcorrézien pour, dit-elle, « rendre hommage à son père Jean-Paul auteur de deux livres sur les Tramways de la Corrèze et qui a consacré plusieurs années de sa vie à patiemment rechercher, classer et conserver des éléments en rapport avec ces petits trains ». Il est vrai qu'elle connaît ces ouvrages puisqu'elle en a fait la mise en page.

Son jeu, remarquablement bien conçu, fera la joie de tous (à partir de 8 ans et jusqu'à 6 joueurs) et permettra d'oublier la morosité de l'hiver et toutes les contraintes sanitaires du moment.

S'amuser et en même temps apprendre à connaître la fabuleuse histoire du Transcorrézien, quelle agréable distraction !



Prix du jeu 39€

Contact Magalie Toulzat
11 Le Mons 19800 St-Priest-de-Gimel
06.32.32.80.52 – magalie.toulzat@orange.fr

Instant de poésie

Mars 2020

*C'était en mars 2020,
Un virus dictait sa loi
Et le temps s'est arrêté.
Le silence règne en maître,
Pas de voiture, pas de piéton,
Pas d'avion dans le ciel,
L'Humanité est au ralenti
Tandis que certains se recentrent sur l'Essentiel.*

*C'était en mars 2020
La Nature avait repris ses droits.
L'air se purifie,
Le soleil brille, nous faisant un clin d'oeil.
Les oiseaux chantent
Les renards sortent de leurs tanières.
Les lièvres se promènent dans les chemins,
S'arrêtent à la venue des rares promeneurs,
Les regardent, et s'enfoncent, tranquillement, dans la forêt
Les chevreuils, en bande, courent à travers champs.*

*C'était en mars 2020
Le printemps prenait sa place
Les arbres bourgeonnent,
Les fleurs s'épanouissent,
Les oiseaux construisent leur nid.
Le calme est là.*

*C'était en mars 2020
Quelques mois se sont écoulés
L'Humain a repris son pouvoir sur la Nature
Les oiseaux se taisent, les animaux se cachent.
Le sifflement des balles se fait entendre
Les promeneurs sont inquiets, les animaux terrorisés.
L'Humanité se réveille
La vie reprend sa course folle.
L'Homme retourne à son agitation,
A-t-il compris l'Essentiel ?*

Cathy HIPEAU



Dans la presse

Journal La Montagne 12/09/2020

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL ■ Une plaque mémorielle a été inaugurée

Le camp Sampaix à l'honneur

Une plaque mémorielle dédiée au détachement Lucien-Sampaix et à ses hommes a été récemment inaugurée.

La Corrèze, terre de résistance, a encore beaucoup à dire. Il en est ainsi du détachement Lucien-Sampaix, à Saint-Priest-de-Gimel. Ses membres, francs-tireurs et partisans français, sont des premiers combattants de la résistance en Corrèze.

Un détachement original par les nombreuses origines géographiques de ses membres et la part conséquente de déportés, tués et blessés lors de sa première année d'engagement.

Au printemps 1943, à Saint-Pardoux-la-Croisille, un camp de maquisard s'installe pour abriter rapidement une centaine d'hommes. Les responsables, par sécurité, décident de le fractionner en plusieurs détachements, dont celui qui prend le nom de Lucien Sampaix. D'abord installé à Gimel-les-Cascades, ce groupe de 25 maquisards s'installe à



RÉSISTANCE. Les descendants des membres du détachement Lucien-Sampaix, à Puyomas-Bas, ont été réunis pour l'inauguration d'une plaque en leur honneur.

Puyomas-Bas en septembre 1943. Durant l'automne, c'est sur dénonciation que pas moins de 250 gendarmes et gardes mobiles de réserve attaquent le camp.

Après d'interminables échanges de tirs, Sacco, Le Frisé, Pappey, Lafleur et Le Couffeur sont faits prisonniers. Ils survivent à l'enfer de Dachau et sont libérés le 30 avril 1945. L'histoire de ce détachement est toutefois bien plus vaste.

Le 4 septembre dernier, grâce au travail de recherches de Sylviane Ranaivosoa et Nicole Freygefond, les descendants de ces Résistants ont été réunis à Puyomas-Bas pour inaugurer, avec émotion, une plaque mémorielle dédiée à ce détachement et à ses hommes.

« C'est d'autant plus important que, dans le contexte actuel où les acteurs de la résistance ne sont plus qu'une poignée, les mémoires révisionnistes

ont bon train », a conclu Sylviane Ranaivosoa.

Bernard Ranaivosoa (Pappey), dernier survivant du détachement, est décédé fin août. Il devait assister à l'événement. ■

➔ **Appel.** Sylviane Ranaivosoa et Nicole Freygefond ont à la recherche de documents et témoignages qui permettent d'enrichir les connaissances sur le détachement et ses membres. Contacts : freygefond.nicole@orange.fr ou 06.67.46.04.57 ; ranaivosoa.sylviane@orange.fr ou 06.66.95.84.65.

Journal La Montagne 05/11/2020

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL ■ Ça bouge à la mairie et à l'Agence postale

Nouveaux agents et horaires

À la mairie et à l'Agence postale, il y a du neuf. En effet on enregistre l'arrivée de deux nouveaux agents et des horaires qui ont été modifiés.

Suite au départ de la secrétaire de mairie en juillet dernier, la municipalité de Saint-Priest-de-Gimel a décidé de modifier l'organisation de la mairie. Deux recrutements ont ainsi été effectués.

D'une part, celui d'une nouvelle secrétaire employée à temps plein (Christelle) ; d'autre part une personne embauchée à temps partiel pour gérer l'Agence postale communale (Élodie).

« En outre, précise le maire Alain Chastre, les horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence postale évoluent afin d'être au plus près des besoins des administrés. Les actifs qui travaillent du lundi au vendredi pourront rencontrer des difficultés



RECRUTEMENT. Élodie et Christelle, deux nouvelles viengs à l'Agence postale communale et à la mairie.

pour retirer un courrier, un colis ou même les sacs jaunes pour le tri sélectif si l'on avait conservé les anciens horaires. De fait, ouvrir la mairie le samedi matin devrait satisfaire un public plus large. »

En conséquence, la mairie sera fermée deux après-midi par semaine : « Cela permettra à la secrétaire de travailler sur des dossiers plus sereinement. » Nouveaux horaires depuis le 2 novembre :

secrétariat de mairie ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, les mardis et jeudis de 9 heures à midi ; l'Agence postale communale du mardi au samedi de 9 heures à 12 heures. ■

Journal La Montagne 07/01/2021

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL

Fin d'année : la commune prend soin de ses jeunes et de ses aînés

En décembre dernier, la commune de Saint-Priest-de-Gimel a chouchouté les aînés et les enfants. Repas de Noël, spectacles (APE), distribution de cadeaux par le Père Noël, et goûter. Les enfants âgés de moins de 3 ans non scolarisés à l'école n'ont pas été oubliés par le Père Noël. Les aînés (âgés de plus de 80 ans) ont eu la livraison d'un coffret cadeau, composé de produits locaux (de chez Tavé) et d'une carte de vœux individuelle. Carte réalisée par un

enfant de l'école pendant le temps d'activité périscolaire, et qui avait pour thème : « En attendant le Père Noël. »

Le mercredi 30 décembre, un repas de fête a également été livré au plus de 80 ans. Ce repas a été préparé par Fabrice, chef du restaurant l'Entracte. Une démarche pour soutenir le restaurateur et apporter du réconfort aux aînés, afin de pallier l'absence du traditionnel repas pris en commun. ■



AÎNÉS. Les aînés n'ont pas été oubliés, la commune leur a livré un repas "festif", comme ici chez M. et Mme Coulaud.

Journal La Montagne 01/02/2021

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL. Informations. Saint-Priest-de-Gimel n'échappe pas aux conséquences de la pandémie. Le maire Alain Chastre le reconnaît : « Les élus n'ont pu présenter officiellement leurs vœux aux habitants. » Les circonstances actuelles ne permettent pas non plus, pour l'instant, d'organiser la réunion publique prévue pour aborder, avec les habitants, les perspectives de la commune. Toutefois, le premier bulletin municipal de la mandature, qui se veut un « trait d'union entre la municipalité et les administrés », est en cours d'élaboration. Il sera distribué à chaque foyer dans les semaines qui viennent. ■

Journal La Vie Corrézienne 24/07/2020

Journal La Vie Corrézienne 14/08/2020

ST PRIEST DE GIMEL

Alain Chastre élu nouveau maire de la commune



Avec les écharpes, de gauche à droite : M-C Ceaux, Robert Colombier, Alain Chastre et Marie Fourié, en compagnie du nouveau conseil municipal
Photo DR

Après avoir élu 10 personnes sur 11 de la liste conduite par Alain Chastre le 15 mars dernier, les saints priens ont élu au second tour la onzième personne de la liste. C'est donc avec une liste entière que le nouveau conseil dirigera la commune de Saint-Priest-de-Gimel.

Ce vendredi 3 juillet a ainsi eu lieu dans la salle du conseil municipal de la mairie, l'élection du maire et des trois ad-

jointes de la nouvelle municipalité. Les 11 conseillers ont élu Alain Chastre Maire, Marie Fourié, 1^{ère} adjointe déléguée aux affaires scolaires ; Robert Colombier, 2^{ème} adjoint délégué aux travaux, et Marie-Claire Ceaux, 3^{ème} adjointe déléguée aux finances.

La séance s'est conclue par un dépôt de gerbe au monument aux morts en présence des anciens combattants.

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL

Voilco-Aster, l'association aux multiples facettes



Les participants au séjour de Saint-Priest-de-Gimel.
Photo DR

Malgré les conditions sanitaires renforcées, l'association Voilco-Aster aura quand même pu réaliser quelques colonies de vacances sur le site de Saint-Priest-de-Gimel, mais seulement du 13 au 31 juillet.

Suite à la crise sanitaire, l'activité estivale se déroule actuellement sur la presqu'île de Viam près de Bugeat.

Au centre de Saint-Priest-de-Gimel, suite à leur labellisation « Colos apprenantes », un partenariat avec la ville de Tulle et la ville de Brive a permis à quarante jeunes de partir gratuitement en colonie cette année, sous le signe du développement durable et du sport de pleine nature, deux thématiques toujours développées à Voilco. Ces interventions ont été réalisées grâce à l'association Profession sport et Esprit nature. Des soirées astronomie ont permis aux enfants d'observer Jupiter et Saturne.

À la suite de cela, un séjour ados a été proposé pour quatorze jeunes. Une aventure entre griff, kayak et randonnées.

Finalement, ce sont environ deux cents jeunes Corrèziens qui auront bénéficié des services de Voilco en cet été 2020.

L'automne, en revanche, s'annonce plus difficile, car beaucoup d'activités ont été annulées. Mais ce serait sans compter sur la réactivité des membres de Voilco qui comptent bien pouvoir donner rendez-vous aux jeunes pendant les vacances comme chaque année, car le séjour intercentres avec l'agglomération de Tulle doit avoir lieu et un séjour artistique avec la salle Des Lendemain qui chantera devrait voir le jour.

Si vous recherchez un hébergement à Saint-Priest-de-Gimel, vous pouvez louer le centre à titre collectif ou privé, pour des anniversaires, mariages, groupes sportifs, car il est labellisé « Gîtes de France » et peut accueillir de nombreuses personnes avec, à disposition, la cuisine collective et le matériel collectif, et une vue directe sur l'agréable étang de Brach.

Cette association corrézienne, qui existe depuis des décennies et emploie plusieurs salariés, mérite bien le soutien de tous pendant cette période de crise.

Contact : 05.55.26.79.33 ou voilcoaster@wanadoo.fr Site : voilcoaster.fr

Journal La Vie Corrézienne 23/10/2020

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL

Face à la crise, le loto passe en mode virtuel



Le loto s'est déroulé en direct sur Facebook avec tous les joueurs derrière leur écran.
Photo DR

Avec la crise sanitaire actuelle et les mesures qui l'accompagnent, il est de plus en plus difficile pour les associations d'organiser des animations comme les lotos qui, d'habitude, se bousculent à la saison hivernale.

Mais c'était sans compter sur l'imagination de certaines associations comme celle des parents d'élèves de Saint-Priest-de-Gimel qui a organisé dimanche un loto virtuel, au profit de l'APE.

« Nous vendons des cartons à quatre euros l'unité, dix euros les trois et quinze euros les cinq. Nous effectuons le tirage normalement ; les cartons vendus sont enregistrés sur le logiciel afin d'effectuer le tirage. En cas de double quine, un membre de l'association Anim' St Priest fera

le tirage afin de départager les gagnants ; un lot de consolation sera donné au numéro le plus faible. Le tirage de la tombola est effectué à la fin du loto. »

L'animation a eu lieu en direct sur la page Facebook de l'association et a permis aux inconditionnels de loto de participer en toute sécurité à cette animation un peu spéciale.

Les membres de l'association des parents d'élèves de Saint-Priest-de-Gimel ainsi que ceux d'Anim' St Priest ont permis de réaliser ce loto virtuel de main de maître.

Une nouvelle façon de jouer au loto et de ne pas entraver les associations dans leurs récoltes de fonds. Cette initiative fera certainement bouillir de neige. À faire à suivre !

Journal La Vie Corrézienne 08/01/2021

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL

Personne n'a été oublié à Noël

Vendredi 18 décembre dernier, la commune de Saint-Priest-de-Gimel a chouchouté ses aînés et ses enfants.

Repas de Noël, spectacles avec l'association des parents d'élèves, goûter et distribution de cadeaux par le père Noël étaient au rendez-vous.

Cependant, les enfants de moins de trois ans et non scolarisés à l'école n'ont pas été oubliés par le père Noël.

Quant aux aînés de plus de quatre-vingts ans, ils ont eu la surprise de se voir livrer à domicile un coffret cadeau composé de produits locaux provenant de chez Tave, agrémenté d'une carte de vœux individuelle que chaque écolier avait réalisé pendant le temps d'activités périscolaires (TAP) qui avait pour thème « En attendant le père Noël ».

Un Noël intergénérationnel qui a permis d'allier les plus jeunes à leurs aînés.



Les enfants de Saint-Priest-de-Gimel ont été gâtés par le père Noël !
Photo DR

INFOS PRATIQUES

LA COMMUNE

Superficie : 17,68 km²

Altitude : Min. 480 m – Max. 618 m

Population totale : 498 (INSEE 2018)

Maire : **Alain CHASTRE**

MAIRIE

Secrétaire : Christelle,

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi mercredi vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mardi et jeudi de 9h à 12h

Coordonnées

Place de la liberté

19800 SAINT-PRIEST-DE-GIMEL

Tél : 05 55 21 31 49

Fax : 05 55 21 42 32

Mail : mairie.stpriet@gmail.com

Site : saint-priest-de-gimel.fr

AGENCE POSTALE

Gestionnaire : Élodie,

Heures d'ouverture de l'agence postale

Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00

Tél : 05 87 09 30 52

ECOLE / GARDERIE

Garderie : 7h – 8h20 et 16h30 – 18h30



NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17 ou **TULLE** : 05 55 21 51 11

POMPIERS : 18

Appel d'urgence Européen unique :

112 depuis un téléphone fixe ou portable (il fonctionne dans toute l'Europe en cas d'accident, d'incendie ou de délit)

ENEDIS : 09726750 19

En cas d'une panne de courant du réseau électrique général, de dysfonctionnement du compteur ou d'un compteur défectueux

SYNDICAT DU PUY DES FOURCHES VÈZÈRE :
05 55 27 89 77

Coordonnées utiles

AIDE AUX FAMILLES	
Assistante Sociale de secteur : Mme TARIF	Tél : 05 55 93 73 17 - etarif@correze.fr
AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES	
Instance de coordination de l'autonomie de Tulle-campagne Sud	Tél : 05 55 26 16 22
AIADPAH (Association Inter-cantonale d'Aide à Domicile aux Personnes Agées et Handicapées)	Portage repas/Service de garde/Petits travaux d'entretien/ Ateliers animations Rue du Puy du Jour - 19 150 LAGUENNE Tel : 05 55 26 86 81
CABINET D'INFIRMIERES	
Stéphanie LARVOR / Elodie JIMENEZ	1, bis rue des hortensias - 19 800 Saint-Priest-de-Gimel Tel : 05 55 27 55 53
Service de Soins Infirmiers à Domicile	
EPHAD Corrèze	Tél : 05 55 21 13 21
CENTRE HOSPITALIER DE TULLE	Tél : 05 55 29 79 96
CPAM	Tél : 05 55 21 11 28
CORRÈZE TÉLÉASSISTANCE	Tél : 05 55 86 11 01
MAISON DE SANTE DES EAUX VIVES 1 rue du moulin JARPEL - 198000 CORREZE	
MEDECINS	
Dr BONNETTE Frédéric, Médecine générale Dr LACOURCELLE Mathilde, Médecine générale	Tel : 05 19 98 03 21 Tel : 05 19 98 03 21
DENTISTE	
Dr SAUTOU Laurent	Tel:05 55 21 30 66
KINESITHERAPEUTES	
ARNOLD FREDERIC UBERTI ADELINE GUILLLOT SIMON	Tel : 05 55 21 25 20
INFIRMIERS-INFIRMIERES	
VUONG FREDERIC MANOUX/SOULIER CENUT/VACHAL/CARTEGNIE DUBOIS/VIALANEIX/LAFENETRE/ACKER	Tel : 06 12 64 65 78 Tel : 05 44 40 97 59 Tel : 05 55 27 66 36 Tel : 05 55 26 96 54
OSTÉOPATHE (1 fois par mois)	
DESCAMPS Marie	Tel : 06 74 66 93 22

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont ramassées le **vendredi matin**.

Attention dans certains villages les ordures sont ramassées le jeudi.

Les sacs jaunes sont ramassés le **Mardi matin** tous les **15 jours (semaines impaires)**.

La déchetterie de **Corrèze** est ouverte au Roc blanc. Tel: 05.55.21.44.29

Lundi, Mercredi Vendredi et Samedi de 9h à 12h et 14h à 18h.

Dans le sac translucide JAUNE

Bouteilles plastiques, boîtes de conserves, boîtes de lessives.

Vous trouverez les sacs jaunes à la Mairie.

Un geste Utile :

Trier ses déchets, c'est l'affaire de tous... un geste simple, de tous les jours où l'effort de chacun fera le succès du projet collectif... Car n'oubliez pas, les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Point propre

Le point propre de la Gare de Corrèze vous permet de déposer :

- Verre.
- Cartons.
- Papiers.

Merci de respecter ce lieu !



CALENDRIER 2021

DES COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES
ET EMBALLAGES RECYCLABLES

Commune de
SAINT-PIEST-DE-GIMEL

Le calendrier est susceptible d'évoluer au cours de l'année 2021
en fonction des événements et de l'évolution du service.

JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2*
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

* La collecte du vendredi 1^{er} janvier sera rattrapée le samedi 2 janvier.



Tulle Agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Service prévention,
tri et collecte des déchets

Rue Sylvain Combes, 19000 Tulle
Tél. 05 55 20 75 00
tulleagglo@tulleagglo.fr
www.agglo-tulle.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Circuit 1 : Saint-Priest-de-Gimel (hors Gare de Corrèze)	Circuit 2 : Gare de Corrèze
Collecte des emballages recyclables	

INFORMATIONS PRATIQUES

Tous les sacs d'ordures ménagères et emballages recyclables doivent être jetés dans les colonnes ou conteneurs respectifs. Je peux jeter mes emballages recyclables en vrac dans les conteneurs.



Pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche de chez moi, je contacte ma mairie ou je me rends sur www.agglo-tulle.fr

J'AI UN DOUTE, UNE QUESTION ?

- Je contacte l'animateur prévention tri de Tulle agglo au 05 55 20 46 26 ou 06 37 24 14 25
- Je télécharge l'application Le Guide du tri sur www.consignesdetri.fr

LES DÉCHETTERIES DE TULLE AGGLO

- Le territoire compte 6 déchetteries (Tulle, Chamboulive, Corrèze, Naves, Lagnac-sur-Rondelle et Gros-Chastang) et 1 plateforme de compostage (Saint-Mexant), en accès libre et gratuit (pour les particuliers). Horaires et informations : <http://agglo-tulle.fr/vie-pratique/collecte-des-dechets/dechetteries-et-plateforme-de-compostage>

COVID-19

Il est important que la population respecte les recommandations de prévention. Le confinement est mis en œuvre pour limiter fortement la circulation du virus. La distanciation physique (respecter au moins un mètre entre les personnes, saluer sans se serrer les mains ni s'embrasser), les mesures d'hygiène (se laver régulièrement les mains, tousser dans son coude), la limitation des rassemblements (réunion), le port d'un masque et l'aération régulière des lieux fermés restent des mesures essentielles, de même que l'isolement en cas de symptômes et la réalisation d'un test dans les plus brefs délais.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Carte grise

La préfecture ne recevant plus aucune demande liée à la carte-grise - désormais appelée certificat d'immatriculation, les démarches doivent se faire via le site internet officiel ci-dessous ou vers les garages de Corrèze, agréés par la préfecture au Système d'Immatriculation des Véhicules.

Adresse du site internet : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr>



Carte Nationale d'Identité

Les étapes pour obtenir ou renouveler ma carte d'identité :

1 - Je peux déposer une pré-demande en ligne (pas de formulaire papier à remplir en mairie) :

- en créant un compte personnel sur le site de l'ANTS :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

- un numéro de pré-demande m'est attribué :

ou remplir sur place un formulaire cerfa mis à disposition dans les mairies.

2 - Je prends contact avec une mairie équipée d'un dispositif de recueil (Tulle et Egletons) pour confirmer ma demande et procéder à la prise des empreintes digitales ; certaines mairies proposent des rendez-vous ;

3 - Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande le cas échéant et mes pièces justificatives (ancienne carte, 2 photos d'identité, justificatifs de domicile) ;

4 - Je peux suivre la production et la mise à disposition de ma CNI sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-votre-passeport-CNI>

et je reçois un SMS lorsque ma carte est disponible.

5 - Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



INFOS PRATIQUES

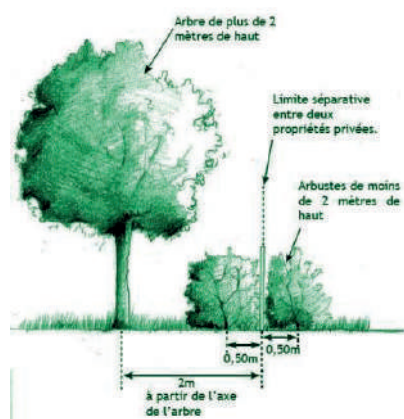
Relations de voisinage

Evitons les bruits de voisinage

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitations et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Les occupants d'habitation doivent prendre toute précaution pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou les travaux qu'ils effectuent.

Pensons à **entretenir les haies et les arbres** afin que les branches ne dépassent ni sur la propriété du voisin ni sur la voie publique



Veillons à ce que **nos animaux ne divaguent pas** sur la voie publique



Brûlage des déchets

Le brûlage à l'air libre, des déchets verts ou ménagers des particuliers est interdit depuis le décret du 11/07/2021.

MESPOULET
CARBURANTS - COMBUSTIBLES - LUBRIFIANTS
GRANULE DE BOIS - CHARBON - NETTOYAGE DE CUVES

Laurent CHEZE
06 20 86 02 51
correze@mespoulet.com

Le ruisseau d'Amont 19800 Corrèze
Tél. 05 55 21 25 63 – Fax 05 55 21 22 42

LISSAC l'Opticien

Léa CARRAT
Opticienne Diplômée

12, avenue Charles de Gaulle
19000 TULLE
Tél. : 05 55 26 24 71
Fax : 05 55 26 24 71
E.mail : tissac.tulle@gmail.com

TECHNI CLIM
ATTESTATION DE CAPACITÉ N°406928

CHAUFFAGE - CLIMATISATION - POMPE À CHALEUR
BOIS - GRANULÉS - VMC - SOLAIRE

35 Route des Bruyères - 19800 CORRÈZE
Tél. 05.55.23.16.59 - techn-clim-correze@orange.fr
www.techni-clim.com

Coiffure
Styliste • Visagiste

Le Salon

Noémie Fontaine
2, Place de la Liberté
19800 St. Priest de Gimel
Tél. 05.44.40.19.96

Jonathan BOSSOUTROT

ZAC de la Montane, Allée des alouettes,
19800 Saint-Priest-de-Gimel

05 55 21 34 64 / 05 82 42 35 86
jonathan.bossoutrot@correze-recuperation.fr

CORRÈZE RECUPERATION

Bernard FRAYSSE
Traiteur
Boucherie - Charcuterie

19800 CORRÈZE ville
Tél. 05 55 21 30 04
Fax 05 55 21 66 43

PLATRERIE PEINTURE CARRELAGE

DECORATION

Ent. CASCALES Bernard

Le Puy Salmon
19800 Saint-Priest-de-Gimel
Tél : 05 55 21 24 20 - 06 81 91 55 16



Aoubre

Téléphone Portable: 0670573642
Mail: p.delmau@orange.fr

Pierre Delmau
Arboriste - Élagueur Grimpeur

Adresse: 2 Au Moulin
19800 Saint Priest de Gimel



RESTAURANT
L'ENTRACTE

32 ROUTE DES MONÉDIÈRES
19800 CORREZE
05 44 40 24 96



Faure
AUTOCARS

Services réguliers
Location d'autocars avec conducteur
Voyages organisés

AUTOCARS FAURE TOURISME
19150 SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL
Tél : 05 55 26 58 06
contact@faure-autocars.fr

www.faure-autocars-19.com



MARTINIE BTP

Public et particuliers

19 - CORREZE

Tél : 05.55.21.31.43
Email: contact@martiniebtpt.fr

Maçonnerie - Neuf et Restauration
Démolitions - Sciages - Carottages
Terrassement - Ouvrages d'art



AUTOCONTROL

CONTRÔLE TECHNIQUE

CT CORRÈZE - Tél 05 55 20 93 46 - autocontrol.fr

Gare de Corrèze
1 Rue des Chardonnerets
19800 St Priest de Gimel

Sébastien MAURANGE
05 55 20 93 46



CONCEPTION GRAPHIQUE
IMPRESSION TOUT SUPPORT
DÉCOUPE ET GRAVURE
COVERING TOTAL VEHICULE
MAINTENANCE DE VOS SUPPORTS
PEINTURE DÉCORATIVE ET LETTRAGE 3D

WALMAR

Services à particuliers / entreprises
et en sous-traitance

Agence de Publicité WALMAR - 3 Rue des Hortensias 19800 Saint Priest de Gimel
05 55 21 20 24 / 06 95 50 64 76 - www.agence-walmar.com



EYREIN
INDUSTRIE

Concepteur & Fabricant de produits de nettoyage

Tél. 05 55 27 65 27
ZAC de la Montane - Allée des Iris, 19800 EYREIN
www.eyrein-industrie.com



ALIMENTATION GENERALE

VivaL
Produits Casino

ZA Gare de Corrèze
19800 St Priest de Gimel
05 55 27 35 20



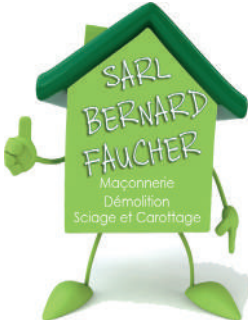
Agence **Conceptuelle**
Le Web made in Corrèze

Conseil / Création / Gestion / Formation

- Sites Internet
- Réseaux Sociaux
- Logiciels Bureautiques
- Logiciels de Design et Vidéo

0783332246 - contact@agenceweb-conceptuelle.fr





S.A.R.L Bernard FAUCHER
 Maçonnerie – Démolition – Sciage et Carottage
 La Rebeyrotte
 19800 EYREIN
 Tel : 05.55.27.62.50
 Port : 06.08.60.69.64
 E-mail : bernard.faucher019@orange.fr



ECO TRAVAUX
www.ecotravaux.net

UNE ENTREPRISE À VOTRE SERVICE
PRÈS DE CHEZ VOUS
 Les Quatre Routes
 19 800 GIMEL LES CASCADES
 05 55 93 25 50
 102 Avenue de Ventadour
 19300 EGLETONS
 05 55 93 04 91

ISOLATION
 MENUISERIE
 PEINTURE
 PLÂTRERIE
 SOLS



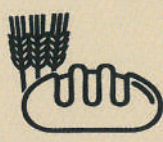
Michaël MOULIN
 Entretien Parcs et Jardins
 Travaux Divers
ELAGAGE - ABATTAGE
 19800 St Priest de Gimel
06 20 61 20 58
 N° Siret : 477.977.722.00024

RECUP'AUTO
 ETS MERCIER

DU LUNDI AU VENDREDI
 9H00 - 12H00
 14H00 - 18H00



ZAC DE LA MONTANE
 19800 SAINT PRIEST DE GIMEL
 05 55 27 64 26

Boulangerie-Pâtisserie
Christophe BARRETEAU

Ouvert du Mardi au Dimanche

EGLETONS
 05.55.93.13.64
 ST PRIEST DE GIMEL
 05.55.21.25.25



LAVAL SYLVIE

Syla Détente
 Praticienne en massage
syladetente19800@gmail.com
 06.48.88.84.98
 facebook : @syladetentebienetre1905

SAS CHEZE CHRISTIAN

Méallerie
 Menuiserie Aluminium et PVC
www.sascheze.fr
 ☎ - 05 55 21 35 20

Lionel CHEZE
 06 29 55 26 51

Pascal CIET
 06 73 43 07 96

ZA La Gare de CORREZE - 19800 CORREZE  contact@sascheze.fr



CORREZE PAYSAGE
 ENTRETIEN ESPACE VERT
06 46 72 16 82
correzepaysage19@Gmail.com
 E.L. M. CYPRIEN Benjamin
 28 rue du chêne des bergères - 19800 Corrèze

Siret: 820 992 048 00018



FAUCHER CHEMINÉES

CHEMINÉES
 POÊLES
 INSERTS
 BOIS ou GRANULÉS

VENTE - INSTALLATION - RAMONAGE



La Saulière, Route des bruyères
 19800 CORREZE

Jean Jacques FAUCHER
06 08 92 30 56

TECHNIQUE MEDIA INFORMATIQUE

Materiel informatique familial et professionnel
 Service après-vente
 Papeterie - Fournitures de bureau

19130 OBJAT
 05 55 25 09 71

19300 EGLETONS
 05 55 93 95 14

www.techniquemedia.fr



Ouvrez vos projets au sur-mesure
ZI de Chaulaudre - ÉGLETONS
05 55 93 20 74
www.menuiserie-cassin.fr

■ MENUISERIE ALU ■ MENUISERIE PVC ■ FERMETURE ■ SERRURERIE ■ PROTECTION SOLAIRE

Bar Restaurant Traiteur

Le Relais St Jacques



La Bitarelle - 19800 Gimel les Cascades

05.55.21.46.66 relais.st.jacques@wanadoo.fr

MENUISERIE VAL
EURL LIBOURDOUX

ESCALIERS
TOUS STYLES

CHARPENTES

CUISINES

AGENCEMENT
D'INTERIEUR

RESTAURATION



BOIS - PVC - ALU

05 55 27 64 02 (atelier)

05 55 27 60 88 (domicile)

06 79 23 48 93 (portable)

Fax 05 55 27 64 30

Z.A. des Champs de Brach

19800 EYREIN

Le sur-mesure artisanal



09 66 42 03 49

3, rue des Chênes - 19800 Priest-de-Gimel

www.correze-hygiene-service.fr



**GARAGE
DES BRUYÈRES**

Entretien, Réparation Automobiles
toutes Marques

Vente de véhicules NEUF et OCCASIONS

05 55 26 62 04 - 06 82 16 40 69

6 route des bruyères - 19800 Saint Priest de Gimel

Email: romain.chastrusse@garagedesbruyeres.com

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ALARMES AUTOMATISMES
ECLAIRAGES PUBLIC
DIVERS PRESTATIONS
MAINTENANCE
DEPANNAGES

ENT STALIN

4 RUE DU PONT NEUF
19800 CORREZE

TEL 05 55 21 63 66 FAX 05 55 21 47 88
MAIL francis.stalin@orange.fr



LE DOMINO

Gare de Corrèze - 19800 St Priest de Gimel

• PIZZA • TABAC
• BRASSERIE • PRESSE



05 55 21 37 09



Pompes Funèbres
Clément GOUDENECHÉ
Toutes localités / Devis Gratuits

- Organisation complète des obsèques,
- Fourniture de cercueils,
- Articles funéraires
- Tous travaux de cimetière,

Tél : 06.71.65.98.48

Fax : 05.55.29.02.86

RN 89, Gare de Corrèze 19800 Corrèze
22 Grande Rue 19250 Meymac

N°Siret : 489 572 354 00012

SA FLAMARY

Gedimat
Au cœur de l'ouvrage.

GARE DE CORREZE - ZAC de la montane
19800 SAINT PRIEST DE GIMEL
Tél : 05.55.21.37.89 Fax : 05.55.21.43.96

PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE
ÉNERGIE RENOUVELABLE

Pascal PASQUET



2, Route des Chênes
19800 Saint Priest de Gimel

pasquet.pascal@gmail.com

06.76.75.47.58

05.55.21.43.53



